

3 Quatorze

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 88 rue Grande 36700 CHATILLON-SUR-INDRE

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU 20 JUIN 2025

Les soussignés :

- Yoann SABLON, né à CHAMBRAY LES TOURS (37) le 07/10/1978, célibataire, de nationalité française, demeurant 4 rue de l'Enfer 37350 FERRIERES LARCON,
- Pierre-Marie POITEVIN, né à LOCHES (37) le 25/09/1988, célibataire, de nationalité française, demeurant 41, rue Bourdillet, 37600 Loches,

se sont réunis au 88 rue Grande 36700 CHATILLON-SUR-INDRE en assemblée générale constitutive.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés. A cet effet, il est convenu ce qui suit :

I - Nomination du gérant

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société Monsieur Yoann SABLON demeurant 4 rue de l'Enfer 37350 FERRIERES LARCON, pour une durée indéterminée. Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés. Il déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - Pouvoir du gérant

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III - Rémunération du gérant

La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement. En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à CHATILLON

Le 20 juin 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.
Signature du gérant précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de gérant".

lu et approuvé et Bon pour acceptation des fonctions de
gérant

